

Genre du véhicule Chariot de travail (Véhicule spécial)	*)	Marque de fabrique CLAYSON	Type 1530 (à partir du No du châssis 3128001)	Fiche d'homologation N° CH 5178-14
Constructeur	SPERRY RAND BELGIUM N.V., B-8210 Zedelgem (D)			
Identification	"1530" sur la plaquette du constructeur			
Plaquette constr.	à l'avant, à droite sur le cadre de la plateforme du poste de commande.			
N° du châssis	à droite, à l'arrière latéralement sur le longeron, au-dessus de l'essieu arrière			
Ident. du moteur	"2713 E" à l'arrière, au centre du bloc (frappé par l'importateur)			
Importateur princ.	R. GRUNDER & CIE SA, 1217 Meyrin / filiale: 6287 Aesch LU			
Véhicule homologué	3 129 137	Signes fixes dans code du type		1530

<b>Chassis</b>				<b>Moteur</b>			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque	FORD	Type	2713 E
Direction	hydrostatique, assistance hydraulique, sur roues AR			Construction	en ligne	Temps	4
Transmission	variableur + boîte mécanique non synchronisée			Carburant	D	Position	au centre
Nombre de vitesses	3 paliers	Entraînement	sur roues AV	Réfrigé. diss.	eau	Nombre cylindr.	6
Frein de service	hydraulique, à disques, sur l'arbre du différentiel resp. sur les roues AR			Alésage	104,8	Course	115
Frein auxiliaire	frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage mécanique, à disques, sur l'arbre principal de la boîte à vitesses resp. sur les roues AR			Cylindrée	5949	CV-impôt	30,30
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire			Puissance en CV	72 kW	à t/min	2210
Ralentisseur	-			Bruit à proximité	95	dB/A à t/min	2250 **
Contrôle 2 circ.	-			Silencieux	1 = 650 x Ø 178 mm		
				Mesure des gaz	BOSCH noircissement 2,7 (95 %)		
					Bacharach 3,2		

<b>Carrosserie</b>	moissonneuse-batteuse			<b>Poids</b>	avant	arrière	total	
Nombre de portes	Indic. vit.			Poids à vide	5150	1300	6450	++
Ceintures sécurité	Rétroviseur			Charge utile	-			
Cale	430x190x240			Poids total	5150	1300	6450	
Antivol	Attelage			Garantie fabr.	5000	2000	7000	
Nombre de places	t 1	av	centre	Dimens. pneus	18.4 - 30	10.5 - 18		(Variantes +)
Dimensions	int.	ext.		Ply / bar	10 / 2,3	6 / 2,5		voir
Longueur	8300		Empattements	Charge	6300	3250		remarques)
Largeur	3400			pour V max	25	25		
Hauteur	3800		Voie	Garantie poids remorquable avec frein				
Porte à faux	lat.		av	Garantie poids remorquable sans frein				
	av	3030	ar	Garantie poids de l'ensemble				
	ar	1420	Braquage	Poids remorquable testé				
Distance volant - vers l'avant du véhicule			g	Vitesse maximale selon le constructeur				20 km/h
			d	Vitesse maximale testée				20 km/h

Equipement §) \_\_\_\_\_  
 Feux de route HELLA K 21037/21032  
 Feux de croisement HELLA K 21037/21032  
 Feux de position HELLA K 21037/21032 ou **A (E)**  
 Feux rouges R-S1 (E)  
 Feux stop \_\_\_\_\_  
 Clignoteurs av lat. 4 (E) ar 2a (E)  
 Catadioptrés av \_\_\_\_\_ I (E) ar I (E)  
 Feux de gabarit av A (E) ar 1/R (E) sur capot  
 Feux complément. feu orange HELLA CH 1 1280 03/04 + 2 lampes de travail  
 Eclairage plaque \_\_\_\_\_  
 Essuie-glace \_\_\_\_\_ avec/sans lave-glace  
 Avertisseurs HELLA CH 5 0201 04  
ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)  
 Marque et type C L A Y S O N 1 5 3 0  
 Homologation N° CH 5178 14  
 Carrosserie moissonneuse-batteuse  
 Places total 1 avant 1  
 Poids à vide 6450 Carburant D  
 Charge utile \_\_\_\_\_ CV-impôt 30,30  
 Poids total 6450 Cylindrée 5949

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) Véhicule spécial : largeur 3400 mm
- \*\* ) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = V-max, M3 = 83 dB/A
- + ) Variantes de pneus : AV = 23.1 - 26 10 PR charge 6490 (1,4) V-max. 30 km/h  
   18.4 - 26 8 PR 5430 (1,5) 20 km/h  
   16.9 - 26 10 PR 5530 (2,0) 20 km/h  
   AR = 13.0/65-18 8 PR 3230 (2,4) 25 km/h  
   8.50 - 12 6 PR 1650 (2,0) 25 km/h
- ++ ) Poids : y compris 200 kg de lest sur l'essieu AR (tenus de route, 20 % du poids sur l'essieu dirigé).
- §) Equipement : la hauteur des feux et des clignoteurs et la distance depuis l'AV des clignoteurs sont admis pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation noir/jaune: l'arrière du véhicule, les supports des feux AR, la poutre de protection sur la table de coupe;
- 138 - protections : poutre à l'avant de la table de coupe;
- 139 - doivent être enlevés : les diviseurs, les tables de coupe dépassant 3500 mm de largeur;
- 141 - doivent être assurés : l'échelle doit être remontée et assurée; la cheminée de vidange doit être repliée et assurée.

(W) Zedelgem, 3.-7.4.1978  
 . Lieu et date de l'homologation